

Représentation sociale du hijab

Social Representation of Hijab

Mokhtar Zouaoui مختار زواوي*

mokh_zouaoui@yahoo.fr

Linguiste

Université Djilali Liabès de Sidi-
Bel-Abbès (Algérie)

Réception : 21/05/2024

Acceptation : 22/12/2024

Publication : 31/12/2024

Résumé : Nous nous proposons dans le présent article d'exposer les résultats d'une enquête que nous avons menée à la Faculté des Lettres, des Langues et des Arts de l'Université Djilali Liabès de Sidi-Bel-Abbès (Algérie) auprès d'un groupe d'étudiantes portant le hijab, en vue d'analyser la représentation sociale qu'elles se font du hijab qu'elles portent. Pour ce faire, nous procéderons par trois étapes : après avoir établi le cadre théorique dans lequel nous situerons la présente recherche, nous exposerons la méthodologie que nous avons empruntée aux sciences sociales, à savoir le procédé d'enquête par questionnaire que nous avons par ailleurs tenté d'en justifier le recours, pour enfin étaler les résultats auxquels nous sommes parvenus.

Mots clés : Communication ; Hijab ; Questionnaire ; Représentation sociale ; Signification.

Abstract: This article presents the results of a survey conducted at the Faculty of Letters, Languages and Arts of the Djilali Liabès University in Sidi-Bel-Abbès (Algeria) with a group of hijabi students in order to analyse the social representation of the hijab they wear. In order to do this, we will proceed in three stages: after setting out the theoretical framework within which we will situate the present research, we will present the methodology we have borrowed from the social sciences, namely the questionnaire survey procedure, which we will also attempt to justify, and finally we will present the results we have obtained.

Keywords: Communication ; Hijab; Meaning ; questionnaire ; Social Representation.

* Auteur correspondant: mokh_zouaoui@yahoo.fr

1. Introduction

Le concept de représentation sociale est un concept complexe, riche et dynamique, à cheval sur plusieurs domaines, de caractère à la fois social et individuel, linguistique et cognitif, dont l'étude, partagée par différentes disciplines telles que l'histoire, la géographie, l'anthropologie, les sciences du langage, l'informatique, conduit à plusieurs domaines d'application comme l'éducation et la diffusion des connaissances, la communication, les pratiques sociales et les relations intergroupes, et autour duquel se posent des interrogations fondamentales concernant le fonctionnement de la société moderne, le rôle des groupes, des individus et des idées.

Aussi, est-il naturel que les diverses disciplines impliquées dans l'étude des représentations sociale y jettent un regard différent. C'est ainsi qu'«il s'agit pour la psychologie cognitive, par exemple, soit de l'opération qui consiste à élaborer des substituts psychiques des objets ou des événements, soit de ces substituts eux-mêmes (image, symbole), tandis que pour la psychanalyse, l'investissement affectif du sujet joue un rôle fondamental, et qu'en psychologie sociale, les représentations partagées par un groupe constituent une référence culturelle ou subculturelle commune». (Caralp & Gallo, 1999, 166-167). Néanmoins, quelque puisse être le point de vue à partir duquel ces diverses disciplines traiteront de la représentation sociale, celle-ci ne peut être que celle d'un objet, et ne peut de ce fait être pragmatiquement pensée qu'en rapport avec cet objet.

S'il s'agit donc d'un rapport qu'entretient l'individu avec le monde des objets, pour notre part, nous considérerons, dans cet article, la représentation sociale d'une façon générale dans le rapport qu'entretient cet individu avec le vêtement, précisément dans le rapport qu'entretient un groupe de filles avec le hijab, et s'il est commode de questionner un objet d'étude à partir d'un certain point de vue, le nôtre sera celui de situer le hijab dans le paradigme des voiles, et de le concevoir en tant que système signifiant et langage de communication.

2. Cadre théorique

2.1 La notion de représentation sociale

Selon une conception globale, la représentation sociale est une forme de connaissance courante, dite de « sens commun ». Socialement élaborée et partagée par un ensemble social (groupe, classe, etc.) ou culturel donné, et ayant une visée pratique d'organisation, de maîtrise de l'environnement matériel, social et idéal, et d'orientation des conduites et

diverses sortes de communication. Elle concourt à l'établissement d'une vision de la réalité commune à cet ensemble (Jodelet D., 1991, 668.), et permet aux individus se situer dans leur environnement et de le maîtriser, de leur assurer « un code pour les échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle et collective » (Moscovici S., 1961, 11), pour les guider "dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de [la] réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre" (Jodelet D., 1984, 31.).

2.2 De quoi se compose une représentation sociale

Une représentation sociale est un ensemble d'idées, d'images, d'informations, d'opinions, d'attitudes, de valeurs, etc., qu'acquiert un individu et façonne à propos d'un objet social qu'il soit un phénomène, un événement, un fait social, une personne ou un groupe de personnes. Ces éléments dont se compose la représentation s'articulent entre eux de façon à la former en système, appelé système représentationnel. Ce dernier possède trois dimensions, à savoir : 1) Un ensemble d'informations (connaissances des sujets sur l'objet) ; 2) Une attitude générale qui marque les dispositions favorables ou défavorables de l'individu et du groupe envers l'objet de représentation ; et 3) Un « champ de représentation », c'est-à-dire une structure qui organise, articule et hiérarchise entre elles les unités élémentaires de la représentation. (Bonardi C. & Roussiau N., 1999, 22).

La représentation sociale d'un objet est en étroite relation avec la signification qu'il acquiert et fait circuler parmi les membres du groupe ou la société auxquels il appartient. C'est parce que les premiers travaux de Moscovici (Moscovici S., 1961), étaient consacrés à un objet d'étude précis, la psychanalyse, que sa définition de la représentation sociale n'omet pas de signaler son aspect matériel, à savoir son véhicule, en précisant notamment qu'une représentation est aussi l'action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole ou d'un signe. Mais le plus souvent, nous pensons que c'est le langage, c'est-à-dire les langues naturelles que sont le véhicule par excellence de nos représentations sociales.

Pour conclure, nous dirons que les représentations sociales assument pour les individus des fonctions de savoir, d'orientation, d'identité et de justification. Elles leur servent à

expliquer, à comprendre et à avoir des actions concrètes et cohérentes sur le réel, orientent leurs pratiques sociales et leurs discours idéologiques et ceux de leurs groupes d'appartenance, leur permettent de se définir et de se distinguer des autres groupes, et justifier après coup leurs comportements (Bonardi C. & Roussiau N., 1999, 25).

3. La méthodologie de recherche

3.1 Modalité de recueil

Le rapport de la représentation sociale au langage, entre un contenu représentationnel et une expression linguistique, explique notre recours au questionnaire comme modalité de recueil, non pas du simple fait qu'il est considéré comme un outil d'analyse privilégié dans l'étude de notre objet, mais parce que, à la différence par exemple de l'entretien, le questionnaire met en filigrane le chercheur alors que l'entretien le fait intervenir comme une instance productrice de sens ne serait-ce qu'en termes d'interaction sociale.

Dans un travail que nous avons mené dans le cadre de l'obtention d'un magister en Arabe sur la conversation, notamment ses aspects sémiotique et pragmatique, à l'Université d'Essenia, Oran, nous sommes parvenus à conclure que la notion de conversation est une forme d'interaction sociale structurée, tendant vers un but, nous pensons ici à l'entretien comme en étant une variété, et ne pouvait être donc comprise sans celle d'interaction sociale, notamment comme le suggèrent les travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni. Nous avons donc jugé, de par la nature controversée et de la spécificité du thème qu'est le hijab, que proposer aux personnes concernées par la recherche des questions ouvertes auxquelles nous leur avons accordé un moment de réflexion durant l'un de nos cours les mettrait plus à l'aise que de s'aventurer à s'entretenir avec elles sur un sujet aussi sensible que le port du hijab.

Toutefois, nous avons voulu écarter d'emblée un aspect que personne ne peut présumer sans lien avec le religieux. Ainsi, nous avons pensé être pertinents en précisant à nos étudiantes que le but de ce questionnaire n'était absolument pas d'ordre moral moins encore d'ordre religieux. Et s'il est vrai que le social est en rapport intime avec le religieux dans les sociétés musulmanes, nous espérions ainsi jauger, dans les réponses que nous aurons à recueillir, la forme sociale de la représentation du hijab, détachée tant que possible de son cadre religieux, qui ne constitue pas d'autant plus l'un des centres d'intérêt du présent travail. Nous pensons qu'il serait par contre intéressant justement d'aller puiser dans les écrits d'ordre religieux sur le hijab et tenter de relever la représentation que se font les juristes musulmans du hijab tant sur le plan diachronique et voir par exemple si et comment la

perception du hijab, de son statut et du discours qu'il instaure, a évolué, que sur celui synchronique et essayer à partir de la représentation qu'il s'en font de voir comment se constituent leurs attitudes et prises de position.

Nous n'allons pas dans la suite de cet exposé présenter de nouveau toutes les idées qui ont donné naissance aux différents types d'analyse des représentations sociales, lesquelles présentent plusieurs aspects dont chacun a suscité à lui seul toute une littérature abondante, nous partirons plutôt d'une lecture des réponses contenues dans le questionnaire renseigné par 30 de nos étudiantes qui portent le hijab à la Faculté des lettres et des Sciences Humaines où nous enseignons. Nous procéderons en deux étapes, dans la première nous donnerons une description du questionnaire avec une analyse des réponses, ensuite nous tenterons de mettre en lumière les composants de la représentation sociale qu'elles se font du hijab.

3.2 Le questionnaire :

Rédigé en arabe, le questionnaire que nous avons proposé aux jeunes filles se compose de 18 questions. Le choix de la langue est motivé par plusieurs raisons, la plus fondamentale nous semble être celle liée au rapport intime qu'entretient la langue avec la société, la culture et la vision du monde, propres au groupe de personnes concerné. Nous espérons toutefois que sa présentation en une autre langue, le français, ne nous fera pas imposer certains choix contraignants. Voici tout d'abord les questions, traduites littéralement et le plus fidèlement possible : 1) Portez-vous le hijab ? 2) Le faites-vous faire ? 3) Que signifie pour vous le hijab ? 4) De quoi se compose le hijab que vous portez maintenant ? 5) Portez-vous d'autres formes de hijab ? 6) Lesquelles ? 7) Quelles couleurs préférez-vous ? 8) Comment les mariez-vous ? 9) Que pensez-vous des formes de hijab d'aujourd'hui ? 10) Vous exprimez-vous par votre hijab ? 11) Comment ? 12) Quels types de khimars portez-vous ? 13) Comment portez-vous le khimar ? 14) Cela est-il significatif pour vous ? 15) Aimez-vous une façon propre chez une femme précise de porter le hijab ? 16) Qui est-elle ? 17) Qu'est-ce qui vous plait en lui ? 18) Selon vous, quel est le hijab idéal ?

Nous n'allons pas dans la description du questionnaire et l'analyse des réponses apportées par les filles suivre l'ordre dans lequel elles leur ont été proposées, car il aisé de s'apercevoir, après retour au questionnaire, que certaines questions forment une structure sémantique et relève d'un même domaine d'expérience, avec toutes les dimensions et les

aspects que puisse avoir l'expérience humaine. Ainsi, nous pensons que les questions peuvent être regroupées en deux ensembles disjoints par la dichotomie : "Hijab en usage vs hijab norme", qui relève de l'axe sémantique du paraître représenté par la dichotomie : "paraître vs vouloir-paraître".

Paraître	Vouloir-paraître
(1) Portez-vous le hijab ?	(3) Que signifie pour vous le hijab ?
(2) Le faites-vous faire ?	(7) Quelles couleurs préférez-vous ?
(4) De quoi se compose le hijab que vous portez maintenant ?	(8) Comment les mariez-vous ?
(5) Portez-vous d'autres formes de hijab ?	(9) Que pensez-vous des formes de hijab d'aujourd'hui ?
(6) Lesquelles ?	(10) Vous exprimez-vous par votre hijab ?
(12) Quels types de khimars portez-vous ?	(11) Comment ?
(13) Comment portez-vous le Khimar ?	(15) Aimez-vous une façon propre chez une femme précise de porter le hijab ?
(14) Cela est-il significatif pour vous ?	(16) Qui est-elle ?
	(17) Qu'est-ce qui vous plait en lui ?
	(18) Selon vous, quel est le hijab idéal ?

4. Interprétation des résultats

Nous avons dit plus haut qu'une représentation sociale est un ensemble d'idées, d'images, d'informations, d'opinions, d'attitudes, de valeurs, etc., qu'acquiert un individu et façonne à propos d'un objet social, et que ces éléments s'articulent entre eux de façon à la former en un système, appelé système représentationnel, et que ce dernier possède trois dimensions, à savoir :

- Un ensemble d'informations (connaissances des sujets sur l'objet) ;
- Une attitude générale qui marque les dispositions favorables ou défavorables de l'individu et du groupe envers l'objet de représentation ;
- Un « champ de représentation », c'est-à-dire une structure qui organise, articule et hiérarchise entre elles les unités élémentaires de la représentation.

Nous n'allons pas dans la suite de cet exposé tenter d'éclairer la représentation sociale du hijab en Algérie à travers lesdites dimensions, nous nous contenterons seulement de le considérer comme une forme de savoir pratique que nous essayerons d'exposer, car il n'est

pas possible, comme le souligne C. Abric (1994, p. 85), de modéliser la totalité d'une représentation, ni de vérifier expérimentalement l'ensemble de la théorie des représentations. À cet effet, nous nous référons à Denise Jodelet pour laquelle la représentation est une forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet. Forme de savoir puisque la représentation se présente selon elle comme « une modélisation de l'objet directement lisible dans, ou inférée de, divers supports linguistiques, comportementaux ou matériels. [Ainsi], toute étude de représentation passera par une analyse des caractéristiques liées au fait qu'elle est une forme de connaissance. Qualifier ce savoir de « pratique » réfère à l'expérience à partir de laquelle il est produit, aux cadres et conditions dans lesquels il l'est, et surtout au fait que la représentation sert à agir sur le monde et autrui » (Jodelet D., 1989, pp. 43-44).

La première question nous semblait être très fondamentale et, s'il paraît tautologique de demander à des personnes en hijab si elles le portent, il nous paraît maintenant que ce oui, acte de langage d'affirmation qui fut d'ailleurs la seule réponse pour l'ensemble des 30 filles questionnées, est à lui seul un révélateur de significations. La forme de la réponse, ne consistant, partout, qu'en un Oui, bref, semble dire au questionnant : Evidemment que je porte un hijab. Ne le voyez-vous pas ? Ceci, que je porte, n'est-il pas un hijab ? Le hijab apparaît dans cette condition comme une donnée immédiate, comme un objet que l'on reconnaît de prime abord. C'est un objet social. La réponse brève des étudiantes lui donne une identité, une existence propre.

Prendre ce *Oui* comme base d'investigation nous permet de ne pas verser dans des considérations autres que sociales, le comment doit être un hijab, celui prescrit par le fikh, celui considéré comme idéal pour les filles questionnées, n'est pas d'une très grande pertinence à ce stade de notre travail. Certes la norme intervient comme régulateur du comportement social dans le cas qui nous intéresse, mais il peut s'en écarter sensiblement.

La deuxième question vise un rapport d'appropriation du hijab de la part des filles. Parmi les 30 filles, seulement trois d'entre elles se le font confectionner. Il est évident que la réponse est conditionnée à première vue par l'aspect économique. Il n'est pas sans intérêt ici de voir justement ce que proposent les magasins de vêtement par exemple en matière de hijab, nous n'avons pas mené cette entreprise du fait que l'origine des filles questionnées

varie d'une région à l'autre du pays, nous savions déjà qu'elles venaient de villes différentes de celle où elles étudient. Mais nous pouvons prétendre que les formes de hijabs que nous pouvons être amenés à ramener à des syntagmes ne sont des prêts à porter. La constitution du hijab se situe donc sur un autre niveau. Déjà ici, il nous apparaît possible d'inférer qu'un pantalon par exemple n'est acheté par une fille adoptant le hijab qu'en tant qu'élément présidant à sa constitution. L'acte d'achat fait ici partie de la suite d'actes d'élaboration du programme de la constitution du hijab, qui comprend aussi quelques autres actes de choix, de constitution du syntagme, etc.

Ce sont les réponses aux troisième et dix-huitième questions qui contiennent sensiblement par rapport aux autres questions les connaissances des filles sur le hijab. La troisième question, formulée comme suit : « Que signifie pour vous le hijab ? », nous apparaissait lors de la rédaction du questionnaire comme étant centrale, nous ne pensions pas que les réponses qui lui seraient données déborderaient largement le cadre de cette étude.

Les réponses comportent des éléments partagés par l'ensemble des filles, le plus manifeste est sans doute l'origine religieuse de la prescription du port du hijab, ce dernier apparaît comme une obligation que la fille doit observer sous peine d'être en conflit avec la société. Le port du hijab est dès lors associé dans les réponses des filles à l'ordre divin que la société veille à son application du fait que la fille se trouve récompensée par le respect qu'on lui doit en conséquence. Qu'il s'agisse de nommer Dieu, la religion, l'Islam, ou même la société, le port du hijab préside aussi d'un contrat moral du fait que le corps entier de la femme est considéré par ces filles comme fitna, pouvant susciter chez le sexe différent un penchant, c'est donc pour elles, un moyen de défense.

Les réponses à cette question mettent aussi en rapport le port du hijab avec la personnalité de la fille, ainsi, le hijab devient un élément fondamental de la constitution de la personnalité chez elle, une marque de pudeur et de pureté. Le port du hijab est aussi une marque de distinction, de démarcation par rapport aux autres filles n'adoptant pas le hijab. Nous rappelons que cette distinction a été notre point de départ pour la définition de la structure élémentaire de la signification du hijab dans la société algérienne. Cette distinction suppose, elle est d'ailleurs confirmée dans une réponse, que le port du hijab est en rapport d'équivalence avec le respect des autres, si le premier n'existe pas le second se dissipe.

Les quatrième, cinquième et sixième questions peuvent nous permettre de définir les syntagmes et paradigmes du hijab considéré comme un système signifiant, les résultats que l'analyse nous livre peuvent être mis à profit dans la présente étude de la représentation sociale du hijab. La cinquième question : « Portez-vous d'autres formes de hijab ? » en rapport étroit avec elle, si elle suggère, contrairement à la première, qu'il puisse exister effectivement d'autres manières de façonner et de porter le hijab, se trouve néanmoins confortée par la réponse affirmative unanime des filles. Ce Oui, non moins important que le premier, celui contenu dans les réponses à la première question, affirme quant à lui la particularité de l'acte du port du hijab pour chaque fille, et l'individualité de chacune d'elles, alors que le premier préside d'une appartenance à la société. Les deux Oui, mis sur le même plan suggèrent que la fille porte le hijab mais le porte à sa manière. Ces manières de concevoir et de porter le hijab sont d'ailleurs données par les filles, et sont d'au moins deux façons différentes pour chacune d'elles, d'autres en citent trois, d'autres encore quatre.

Les réponses apportées à la dix-huitième question, « Selon vous, quel est le hijab idéal ? », affirment d'abord l'existence d'un hijab idéal, qualifié de parfait, celui auquel la fille doit s'y conformer. Ce hijab ne doit pas mouler les formes du corps, ne pas attirer autant que possible les regards, susciter chez la femme qui le porte ainsi que les autres membres de la société, notamment ceux du sexe différent, un comportement de respect.

L'attitude situe l'objet de la représentation en positif ou en négatif. Déjà nous pouvons affirmer que les réponses à la neuvième question « Que pensez-vous des formes de hijab d'aujourd'hui ? » renseigne sur l'attitude qui marque les dispositions favorables ou défavorables des filles par rapport à certaines formes de hijab, et sur le hijab en général. Toutes les filles sont unanimes quant l'écart que leurs propres pratiques. Pour elles, Il s'avère que la mode, qui demeure chez elles un concept non déterminé, a investi le port du hijab. Il est souhaitable qu'une étude se penche sur les effets que peut engendrer la mode sur les coutumes et les usages vestimentaires de la société algérienne. En ce qui nous concerne, s'agissant par exemple du port du pantalon, nous pensons que les jeunes filles qui portent le hijab, en intégrant ce nouvel habit à leur l'ensemble des habits constituant le hijab, ne font que continuer un processus global s'étalant à toutes les couches de la société.

Dans ce contexte une étude diachronique des changements de ces coutumes vestimentaires, depuis, par exemple, la constitution de l'Etat algérien par l'Emir Abdelkader jusqu'à nos jours, constaterait ne serait-ce qu'à un premier degré, les influences étrangères diverses. Nous osons ici ne considérer le hijab qu'une simple mode, du fait que le terme de mode n'est en fin de compte qu'un nom moins technique d'histoire de l'habit, et cette mode, compte tenu des écarts qui se font de plus en plus manifestes par rapport à elle, confirment cette thèse. C'est sur des circonstances politiques et socio-économiques que le hijab apparaît en Algérie, et ce sont d'autres circonstances qui le font éclater.

Il faut signaler aussi que le critère qui préside au travail de la mode sur le hijab est celui du goût, aspect psychologique à prendre aussi en considération dans l'étude des habitudes vestimentaires de la femme algérienne, où le port du hijab n'en est qu'une phase d'évolution. Les marques de cette mode apparaissent, sur le plan du jugement de valeur, une sorte d'autocritique, comme des effets néfastes sur le hijab considéré comme une valeur partagée.

Les filles questionnées font la distinction tranchée entre le hijab vrai, le normatif, le réglementaire, l'idée de hijab en somme, et les récentes manières de le porter et de le façonner les qualifiant de façons de s'habiller ayant perdu la pudeur. Nous observons que la manifestation de la mode est bien claire chez certaines filles. Elle affecte non seulement les formes de l'habit en question, mais aussi ses dimensions du fait que la nudité du corps n'est pas totalement cachée. Certaines filles adoptant le hijab laissent apparaître une partie de leurs cous et de leurs cheveux. Phénomène qu'avait appelé Marie-Louise Pierson déclinaison et qu'elle avait remarqué dans certains aéroports internationaux.

Le concept de mode est lié au phénomène d'imitation, qui est par ailleurs l'un de ses vecteurs de propagation. Seulement, il ne s'agit pas, pour les filles, d'un processus interne à la société en premier lieu, mais plutôt d'une imitation d'un modèle étranger, inspirant une recherche esthétique dans le port du Khimar, voile comme appelé ailleurs ou foulard islamique encore, en ce qui concerne la qualité du tissu, sa couleur, sa forme et sa disposition autour de la tête et du cou. Le rôle des télévisions satellitaires est dans ce cas de grande taille, et l'influence qu'exerce la façon de porter le hijab par une actrice de renommée est manifeste dans certaines réponses.

Conscientes donc sont les filles qui portent le hijab de la spécificité de leur hijab, des différents aspects qui conditionnent en premier lieu sa variation et puis son évolution. Outre les aspects politiques et socio-économiques, l'aspect esthétique alimenté par la

recherche de l'élégance, de la différence et de la distinction, la mise en valeur de la féminité et de la beauté contribuent tous à cette évolution et variation. Cette recherche esthétique dans la conception du hijab est mise en paire avec l'idée de propreté que semble ne pas réaliser, selon certaines filles, le port du djilbab du fait qu'il laisse trainer derrière une partie de la mante recueillant la poussière du sol.

Les douzième et treizième questions se rapportent aux genres de khimar que les filles préfèrent mettre, et la manière de le porter. C'est l'un des éléments importants de son attitude. Les réponses renseignent sur une diversité des formes et dimensions et des matières avec laquelle il est tissé, le khimar peut être carré ou rectangulaire, long ou court, large ou étroit, sobre ou riche en couleurs, la couleur est noire ou blanche, marron ou bleue claire, comme il peut être opaque ou en tissu léger tel le satin.

Nous avons signalé les nouveaux sèmes qui investissent le lexème hijab, sans pour autant suggérer que le khimar ne fait lui aussi l'objet d'une recherche esthétique, d'une variation. Cette recherche de la variation se situe en effet à un plan plus large que celui du hijab lui-même, la dimension culturelle toute entière de la femme algérienne est en constante évolution, c'est bien là un constat évident à tout observateur des mutations que connaît la société algérienne depuis l'indépendance. L'espace d'évolution de la femme n'étant plus cantonné dans l'espace familial, la maison, mais s'étend depuis plusieurs décades à tous les espaces de la vie quotidienne, puisque les nouvelles générations de la femme ont pu investir, grâce à l'enseignement, tous les domaines de la vie sociale, d'abord ceux dans lesquels sa présence et sa coopération sont nécessaires comme ceux de la médecine et de l'éducation et de l'enseignement supérieur, mais ceux aussi de la politique, des mass-média, de l'administration et de la justice.

Il est donc attendu que l'activité de la femme dans ces domaines influence son choix pour les habits. Premièrement le fait d'adopter ou non le hijab (nous insistons ici sur le verbe adopter et le préférons à celui de porter, car nous pensons que le port du hijab est pour la femme ou la fille une prise de position de sa part), et ensuite de décider quel hijab porter. Ainsi, le hijab participe de deux actes chez la femme, le premier que l'on peut situer sur le plan idéologique, a trait à son éducation et à ses convictions religieuses, l'autre se situe sur un

autre plan, social ou psychosocial où l'exercice de cette prise de décision, est soumis aux libertés dont elle jouit et aux contraintes qui lui sont imposées.

Les déclinaisons qui apparaissent dans le port du khimar et qui se manifestent dans l'apparition de quelques mèches coiffées obéit au jeu des libertés et contraintes, mais dans les frontières ne sont pas nettes, du fait qu'il ne suffit que d'un geste furtif pour glisser les mèches apparentes sous le khimar et dissiper la déclinaison. De passer en fait d'un style à un autre, d'une attitude à une autre, du libéralisme au conformisme.

Dans la constitution du hijab, le khimar a pour rôle de voiler la tête et le cou, c'est là un pacte entre la femme et la société, même celle non hijabisée, libre à la femme de voiler sa tête et son cou avec la façon qui lui convient, qui lui plait, les filles disent : ma façon de le mettre. La recherche esthétique est là aussi présente dans l'acte qui consiste à nouer une ou deux fois autour de la tête un morceau de toile carré ou rectangulaire, long ou court, large ou étroit, sobre ou riche en couleurs, opaque ou en tissu léger tel le satin, comme nous l'avons déjà signalé, et l'attacher à ses extrémités par des épingles. Nous l'avons conçu comme un acte de volonté et d'intelligence, une marque de distinction et de différenciation, un acte d'appropriation des styles proposés par la mode. Il faut dire que ce que les magasins proposent en matière de khimar ou de châle, toute une panoplie de choix.

La dixième question « Vous exprimez-vous par votre hijab? » et la onzième « Comment? », tentaient de retrouver un rapport entre le port du hijab et le comportement qu'il induit chez celles qui le portent, après l'examen des réponses, nous remarquons que le port du hijab est une expression de soi se réalisant dans la façon de le concevoir, dans le choix des couleurs, une marque d'appartenance puisqu'elles le considèrent comme un acte d'obéissance religieuse et la satisfaction d'une demande sociale, et c'est parce que les filles, conscientes du fait qu'il reflète la personnalité, le considère comme un vecteur de valeurs morales de la collectivité à laquelle elles appartiennent. Considéré aussi comme une marque de féminité, d'attraction, le port du hijab est en même temps un acte d'affirmation de la distinction par rapport à la femme occidentale et à celle non-hijabisée.

La septième question « Quelles couleurs préférez-vous ? » est complétée par celle qui la suit, la huitième « Comment les mariez-vous ? » pour s'assurer que la préférence des filles pour certaines couleurs est effectivement mise en usage dans le port du hijab. Ici est signalé un écart par rapport à la norme que si l'on se réfère à la dernière question ayant trait au hijab

idéal, cet écart ne concerne pas seulement la forme de l'habit mais concerne aussi sa couleur. Les quinzième, seizième et dix-septième questions : « Aimez-vous une façon propre chez une femme précise de porter le khimar? », « Qui est-elle? », « Qu'est-ce qui vous plait en lui? », cherchent à comprendre les traits du modèle duquel s'inspirent les filles dans la conception de leurs hijabs. Ce modèle est souvent celui des pays du Golf, c'est celui d'une présentatrice à une chaîne de télévision renommée de tendance conformiste mais dans la recherche esthétique est très travaillée. Ensuite, c'est celui d'une mère, d'une amie, d'une proche, enfin dans un entourage immédiat, mais surtout celui d'une enseignante de sciences juridiques musulmanes.

Conclusion

Les résultats auxquels nous sommes parvenus au terme de cette enquête montrent combien les rapports qu'entretiennent les filles questionnées avec leur hijab sont des rapports multiples, qu'il n'est pas aisé de les réduire au seul rapport religieux. S'il est manifeste qu'elles en font un lieu d'expression et de communication, nous ne pouvons que constater le travail qu'elles y accomplissent pour en modeler, à la manière des autres habits, la forme et la composition, éclairant ainsi un rapport esthétique tant individuel que collectif. Nous pensons aussi qu'au-delà des différentes réalisations individuelles de leurs hijabs, les filles questionnées procèdent, dans leur appropriation du hijab, d'un modèle, qui est celui de leur époque.

Références :

- Abric C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris, P. U. F.
- Bonardi C. & Roussiau N. (1999). *Les représentations sociales*. Paris, Dunod.
- Caralp E. & Gallo A. (1999). *Le Dico de la psychanalyse et de la psychologie*. Paris, éd. Milan.
- Jodelet D. (1991), 'Représentation sociale'. Dans *Grand Dictionnaire de la psychologie*. Paris, Larousse.
- Jodelet D., (éd.) (1989), *Les représentations sociales*, Paris, P. U. F.
- Moscovici S. (1961). *La psychanalyse, son image, son public*. Paris, P. U. F.